



La périodicité de recyclage recommandée selon la NF C 18-510 est de 3 ans



### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître les dangers électriques et les prescriptions de prévention.
  - Etre capable de mettre en application les mesures de prévention et savoir les intégrer dans la préparation du travail.
  - Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie électrique
- Dates : Les 29 et 30 avril 2021
  - Durée : 1.5 jour
  - Coût et prise en charge: Consulter la CAPEB
  - Public : Artisans, salariés.
  - Lieu : Chalon

## DEMANDE D'INFORMATION

À retourner au service formation

CAPEB de Saône-et-Loire- 5 rue George EASTMAN- CS 10026- 71102 CHALON SUR SAONE Cedex  
Fax 03.85.90.97.79 ou mail à : [d.gaudillere@capeb71.fr](mailto:d.gaudillere@capeb71.fr)

*Cachet entreprise*

Statut du stagiaire :

- Chef d'entreprise
- Salarié
- Gérant salarié
- Gérant non-salarié
- Conjoint salarié
- Conjoint collaborateur

Nom et Prénom du stagiaire

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Je souhaite connaître le coût et les conditions d'inscription pour pouvoir suivre la formation  
**RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BR les 29 et 30 avril 2021**